Case
FRC
19273

SÉANCE ROYALE.

MOTION
DE MONSEIGNEUR
LE DUC D'ORLÉANS,

OU

LES SONGES PATRIOTIQUES;

DÉDIÉES

A MONSEIGNEUR
LE DUC D'ORLÉANS

PAR MADAME DE GOUGES.

1789.

THE NEWBERRY
LIBRARY

A

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.

MONSEIGNEUR,

J'OSE me flatter, d'après vos nobles maximes, que vous de dédaignerez pas l'hommage de mes Songes patriotiques. Vous avez reçu celui de mes œuvres avec bonté : ignorante & ne cherchant pas même à m'inſtruire, ce genre de compoſition, tout brute, tout imparfait qu'il eſt, a paru ne pas vous déplaire.

Mais en politique & en philoſophie, vous ne deviez pas vous attendre à me voir traiter une ſemblable matière ; auſſi ce n'eſt qu'en rêve que j'ai pu l'exercer : mais ce que je ſais bien, & que j'ai ſenti vivement toute éveillée, c'eſt mon zèle & mon amour pour ma Patrie ; ſi, dans cette époque

terrible, il ne faut pour la ſauver qu'avoir ces ſentimens, ſans doute, Monſeigneur, j'ai beaucoup de talens, & mes foibles écrits ne tendant qu'à ſa proſpérité, prouvent tous les jours de ma part de nouveaux efforts en ſa faveur.

La critique la plus amère n'a pu me décourager; je ſais que je ne pouvois obtenir que l'eſtime des honnêtes citoyens. Après cet avantage, qu'importe le ſuffrage des méchans, des ennemis de la Patrie & du repos public? Vous voudrez bien me permettre à ce ſujet, Monſeigneur, quelques réflèxions; je pourrois même m'écarter de mon but, mais l'intérêt de ma Nation l'emportera bientôt ſur les miens propres; c'eſt ce que je vous ai prouvé, Monſeigneur, dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adreſſer: elle n'étoit point ſignée; & il eſt néceſſaire que vous ſoyez inſtruit que j'en ſuis l'Auteur. Vous avez vos ennemis, Monſeigneur; vous avez trop fait de bien pour ne pas faire des envieux. On a voulu m'effrayer, me perſuader même que vous ne pardonneriez pas

cette lettre à ſon Auteur. J'ajoute ſi peu de foi à cette calomnie, que je me déclare aujourd'hui publiquement; j'oſe encore être perſuadée, Monſeigneur, que vous ſerez ſenſible à mon zèle & à ma manière d'interprêter vos ſentimens ; j'oſerai encore vous en demander la récompenſe en public: ce moyen eſt digne de moi, quoiqu'il ſoit loin de votre modeſtie. Vous me fîtes la grace de me promettre une place pour mon fils; il ne s'en trouva pas de vacante, mais votre Chancelier, ſans m'offrir celle d'élève dans vos Ingénieurs, me la propoſa en attendant qu'il s'en préſentât une meilleure; je ne puis vous rendre qu'elle fut ma ſatisfaction, moi qui ne voulois point de faveur marquée, je l'acceptois avec reconnoiſſance, étant perſuadée que je mettrois mon fils à portée de faire lui-même ſon avancement; j'oſe vous dire aujourd'hui, qu'il le mérite actuellement par ſon travail, ſon zèle & ſon aſſiduité; mais il n'a perſonne auprès de vous, auprès de votre Chancelier, & ſes ſupérieurs, ont leur créatures; je ne me ſuis point

rendue importune, vous le ſavez; pardonnez, Monſeigneur, une fierté qui convient à mon ſexe, & dont les démarches ſont toujours mal interprétées; il eſt affreux que les femmes n'aient pas les mêmes avantages que les hommes, pour l'avancement de leurs enfans. Ah! Monſeigneur, que mon ſexe eſt malheureux! Ce n'eſt, en général, que par ſes charmes, ſa ſéduction qu'il obtient tout du vôtre. Eh! bien, il faut que je prouve au Public, qu'il y a des moyens plus nobles, ſi les femmes veulent enfin devenir eſſentielles un jour. Je n'ai point un mérite traſcendant, & quelque ſoit ma médiocrité dans mes foibles productions, elles n'obtiendront pas moins votre eſtime & votre bienveillance; elles vous intéreſſeront toujours par le but louable qui les a dictées.

Les Penſions honorables que vous avez répandues ſur les gens de lettres, me font garant, que vous accorderez, au moins, votre eſtime à une femme qui les cultive. Je ſuis bien loin de mériter cette même faveur; mais j'eſpère qu'un jour, les femmes

pourront échapper aux horreurs de la misère par les récompenses qui sont dues aux talens. Et j'ose avancer, qu'en élevant leur sexe, on restaurera en même-tems les mœurs. Sans doute, cette révolution va opérer ce grand changement. Telle est mon opinion, Monseigneur ; je n'imite personne ; personne ne développe ses sentimens avec autant de sincérité. Si elle me nuit aujourd'hui, un jour peut-être mes Contemporains citeront quelques vérités de mes foibles écrits. En ce moment, on dédaigne les projets d'une femme ; cependant j'éprouve la douce satisfaction de voir, que l'on en adopte quelques-uns ; mais j'ai la douleur, en même-tems, de reconnoître, que ce sont ceux qui se trouvent dans les écrits où je ne me suis point nommée, tant la prévention contre mon sexe influe sur le jugement des hommes. Vous ne m'accablerez pas de cette même injustice. Vous porterez quelqu'attention sur les observations que j'ose soumettre en faveur de la France, à vos sages réflexions. Je connois mieux que personne votre ambition, Monseigneur,

elle ne vous inſpire que le bien de l'Etat & de la Patrie ; ſi vos ſentimens n'euſſent pas été tels, vous n'auriez pas rejetté avec indignation, l'offre effrénée du Peuple, mais qui n'auroit pas moins rempli le deſir d'un ambitieux.

J'aime votre gloire, Monſeigneur ; & ſi j'ai cherché, en faveur de ma Patrie, à ſonder votre façon de penſer, dans la lettre que j'ai fait imprimer, d'après tous les bruits qui ſe répandoient ſur votre compte, ce n'étoit que pour vous montrer, tel que vous êtes ; & ſi j'avois pu vous ſoupçonner un inſtant, je me ferois un devoir d'en expier la honte ouvertement.

Je finirai, Monſeigneur, par repréſenter à la Nation, qu'elle a produit les allarmes publiques ; & que ces mêmes allarmes, produiſent aujourd'hui celles de la Nation ; qu'elles l'empêchent d'accorder au Roi le *veto* abſolu ; que ſi le Roi n'a pas le pouvoir ſupérieur, point de Monarchie Françoiſe. Point de Monarchie Françoiſe, point d'ordre parmi les François. Tels ſont nos principes, telles ſont nos mœurs. En les changeant, on perd l'Etat & la Patrie.

Le pouvoir, dit-on, réunis entre les

mains du Roi, rétablira bientôt le despotisme & les abus. Ah ! ne suffit-il pas de la leçon effroyable que reçoit le Monarque par cette révolution, pour que les Rois à venir & les Ministres, observent de plus près leurs augustes fonctions ! Il ne faut qu'un maître dans un Gouvernement tel que la France. Il tient son pouvoir de la Nation; mais la Nation doit le lui accorder sans réserve pour son propre salut. Sinon, l'anarchie existe sans cesse; le désordre se perpétue, & au milieu de ces agitations, le Royaume est toujours en danger.

Voilà, Monseigneur, le résultat de mes visions. Puissent-elles présenter l'empreinte de la réalité !

Sans doute je vais m'exposer par ce dernier écrit à une critique extraordinaire & rigoureuse; la moitié de la société ne me pardonnera pas d'avoir voulu chercher à épurer l'autre moitié; ainsi va le monde, les uns blâment ce que les autres louent; un peu de philosophie me console d'avance de cet écueil; & si vous daignez, Monseigneur, adopter ma motion, je voguerai sans danger sur les vagues irritées.

ADRESSE

AU ROI,

SIRE,

La vérité ne connoît point l'art, & dans cette époque pénible & orageuſe, un cœur ſenſible peut-il y avoir recours ? Non, ſans doute. Dignités, uſages, étiquettes, tout diſparoît quand il s'agit de concourir au bien de ſa Patrie & de ſon Roi.

SIRE, vous n'avez rien à craindre pour vous, malgré le vertige qui égare tous les François, vous régnez dans

leur cœur ; mais tous vos ſujets ſont en danger. Les plus inſtruits ſont les plus extravagans. Aucun ne reconnoît ni ne veut reconnoître le comble de l'injuſtice & des horreurs où nous ſommes parvenus.

Il eſt tems, SIRE, de prendre un parti courageux ; il eſt tems d'étonner vos ſujets par la plus grande de toutes les vertus. La douleur les abſorbe, aucun n'a la force de vous dire ce qui vous reſte à faire.

Eh bien, SIRE, une femme, un être ignoré, un eſprit viſionnaire, qui, dans ſes écrits, n'a pas moins averti de loin tous ſes concitoyens ſur le péril évident qui nous menace, a le courage d'avertir ſon Roi du ſeul moyen qui peut ſauver la France.

Oui, il n'eſt plus tems de vous rien taire, votre cœur eſt connu, il eſt bon, ſenſible & généreux ; mais bientôt il ſera conſidéré comme foible & facile ; vous auriez encore à gémir de votre tendreſſe, de votre amour, pour vos peuples, s'ils étoient jamais aſſez perfides pour vous reprocher leurs calamités.

Prévenez, par un trait d'héroïſme, leur injuſtice ; forcez-les à bénir la Providence de nous avoir donné en vous un Roi ſi vertueux ; montrez du courage & de la fermeté dans cette démarche, & bientôt vous verrez, Sire, que la Nation vous remettra en main le pouvoir abſolu qui peut ſeul rétablir l'ordre.

Si dans le projet que je vais indiquer à Votre Majesté, elle pouvoit s'alarmer de quelques expreſſions ; qu'elle ait la bonté de réfléchir ſur le but louable qui les a dictées, elle reconnoîtra, Sire, que vous n'avez pas eu de Sujet qui vous ait parlé avec autant de franchiſe & de zèle que je le fais pour vos vrais intérêts & pour le bien public. Conſultez vos Miniſtres ; & ſi quelqu'un d'eux oſe vous dire que ce projet eſt inſenſé, défiez-vous de ſon zèle, & conſultez-en un autre ; un ſecond pourra vous ajouter qu'on acceptera votre propoſition : eh bien, en ce cas, vous ſerez ſatisfait d'avoir fait encore ce ſacrifice, qui vous rendra de nouveau plus cher aux yeux de tous les

bons François, & couvrira d'opprobre tous les ennemis du Trône.

Sire, permettez-moi que je m'exprime comme si j'étois à votre place. Je vais vous rendre tel que j'ai cru vous voir dans un songe au milieu de la Nation ; puisse ce songe se réaliser, montrer à mon réveil l'ivresse publique que j'ai eue pour mon Roi dans mon sommeil.

Sans doute l'esprit du jour ne manquera pas de condamner mon zèle ; mais s'il n'est pas déplacé, l'injustice tombera d'elle-même : tout le monde juge aujourd'hui ; mais, Sire, tout le monde ne voit pas l'intérêt de la patrie avec mes yeux, & aucun moyen particulier ne le dirige ; puissent tous vos Sujets instruits reconnoître, Sire, que pour sauver l'état & le royaume, il ne faudroit, dans cette époque, que de la sincérité & l'amour du bien public ; & si cet amour ne l'emporte pas sous peu sur l'esprit de l'indépendance, le mal sera sans remède, & tout bon citoyen gémira avec vous des maux & des nouveaux abus puisés dans le sein même de la liberté.

SÉANCE ROYALE.

DISCOURS DU ROI

A LA NATION,

OU

LE SONGE DE L'AUTEUR.

JE viens vous consulter, MESSIEURS, ſur les intérêts de tous mes Sujets; en vous annonçant en même-tems que je ſuis réſolu de ſacrifier les miens propres s'ils ſont néceſſaires au bonheur de mon Peuple.

J'ai réfléchi ſur différens moyens qu'on pourroit employer pour contenter tout le monde; aucun ne m'a paru ſuſceptible d'une entière réuſſite. J'apprends tous les jours avec douleur de nouveaux déſaſtres; j'apprends que Paris s'agite de nouveau, & que le déſordre va renaître de la force & de la liberté, plus terrible à détruire

que le pouvoir qui m'avoit été confié ; je vous l'ai rendu, Messieurs, quand vous l'avez desiré ; que dis-je? je vous l'ai rendu? je vous l'ai confié à mon tour pour en faire un bon usage, pour sauver mon Peuple de sa fureur, & pour m'aider à le soulager dans ses calamités. Pour prévenir tant de maux, je ne vois plus que deux moyens.

Avant de vous instruire sur l'objet particulier qui me concerne, je dois vous avertir que les représentans de ma Nation ne sont pas en sûreté ; que Versailles n'étant pas assez considérable pour mettre sur pied une Milice en état de parer aux atteintes des brigands & des mal-intentionnés, il est de ma prévoyance de vous procurer de prompts secours ; Versailles est sans défense. Je désirerois donc, Messieurs, conjointement avec vous, rétablir mon ancienne maison plutôt dans cette époque que dans une autre.

Il me paroît convenable de replacer tous les Officiers du Régiment des Gardes-Françoises : remettons sur pied

les Mousquetaires, les Gendarmes, les Chevaux-Légers; & ces Troupes jointes à mes Gardes-du-Corps, nous sauveront sans-doute d'un danger évident qui nous menace.

Combien vos cœurs doivent souffrir, Messieurs, vous jugeant d'après le mien! Le feu est aux quatre coins de la France! Vos femmes, vos enfans y sont semés de tous côtés, & vous ne vous réunissez pas pour prendre un parti propre aux circonstances?

Je ne me lasse pas d'être bon; mais je vois avec peine que l'on se lasse de mes bontés, & que ces bontés ne m'ont pas fait considérer comme je devois l'être.

Après vous avoir demandé le rétablissement de mes Mousquetaires, Chevaux-Légers & Gendarmes, je vous proposerois, Messieurs, je vous prierois même de nommer un Régent, ou d'engager celui qui se croira digne de l'être, à se nommer lui-même.

Je vous avoue que je n'aurois jamais cru me voir réduit à cette extrémité; que j'avois toujours pensé que mon Peuple devoit entièrement se reposer

poſer ſur mes bontés, mais puiſqu'il en fait un ſi mauvais uſage, & qu'il me réduit à employer l'autorité que j'ai en main, je préfère qu'un autre l'exerce; & ſi l'ambition d'occuper une place ſi éminente peut le mettre à même de rétablir l'ordre & l'émulation dans toutes les claſſes des Citoyens ſans répandre de ſang, je le conſidérerai non-ſeulement comme mon meilleur ami, mais encore comme un ſecond père de mon Peuple. A ce prix je vous déclare, MESSIEURS, que je me mettrai en tutelle avec plaiſir: un jour, peut-être, mes Sujets me regretteront; mais tant que je vivrai, ils trouveront ſans ceſſe en moi les entrailles d'un bon père.

J'eſpère que je n'éprouverai de votre part aucune difficulté ſur le rétabliſſement de mes Troupes-Légères; vous en connoiſſez actuellement la néceſſité & l'importance.

Ce n'eſt point pour moi que je fais cette propoſition, je ne veux être à l'avenir qu'entouré de mon Peuple; mais, vous l'avez dit vous-même, MESSIEURS, la Maiſon du Roi en entier, fait l'ornement & l'utilité de

la Monarchie Françoiſe ; il vaut mieux ſe retrancher ſur d'autres dépenſes moins néceſſaires pour une auſſi urgente. Je vous engage à réfléchir ſur l'homme que je vous demande, le choix n'eſt point indifférent ; & ſi votre zèle pour moi exigeoit que je gardaſſe les rênes de l'Etat, procurez-moi les moyens, MESSIEURS, de le conduire comme je le déſire ; agiſſez avec moi comme j'ai toujours agi avec vous. N'ayez d'autres intérêts en ce moment que celui de la Patrie ; & avec ces nobles ſentimens, vous me mettrez bientôt en état de la ſauver.

J'approuve d'avance tout ce que vous ferez ſur ce dernier article.

Quant au pouvoir abſolu, vous devez ſavoir ſi je ſuis digne de le poſſéder, & ſi vous devez craindre de me le confier de nouveau ; mais ſi vous ne ceſſez pas d'être François, pourriez-vous me croire capable de ceſſer d'être bon & juſte ? Je ſus le Père de mon Peuple avant d'en être le Roi ; vous pouvez me ravir ce titre, mais jamais mon amour pour lui ; & en affoibliſſant mon pouvoir, vous altérez ſon bonheur & ſa tranquillité.

MOTION
PAR MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.

MESSIEURS,

Vous êtes pénétrés comme moi des troubles, du désordre & de la mésintelligence qui règnent dans Paris, malgré la vigilance d'un général, né pour commander les peuples les plus sauvages & les plus policés. Un second Bayard sans peur & sans reproche dont la valeur fixe l'attention de l'univers, n'est pas cependant à l'abri de la perfidie & de la trahison. Nous n'en sommes pas exempts nous-mêmes. Les plaintes publiques contre nos fonctions commencent à éclater. Le peu de réserve & de décence qui règnent dans cette assemblée, & l'excès qui s'est commis hier sur le caractére sacré du Président de la nation, paroissent être le signal d'un désordre sans remède : mais considérons au contraire cet excès comme une leçon solemnelle, qui doit nous

préferver à jamais d'un femblable oubli.

Vous me permettrez, Messieurs, d'ajouter que nous n'avons pas encore travaillé fur le point le plus effentiel, que nous n'en avons pas même prévu tous les inconvéniens : ce point, dis-je, eft celui qui caractérife la perte prochaine de la France. En vain nous formerons une fage & folide conftitution ; les efprits font trop animés, trop oppofés les uns aux autres, pour qu'on puiffe goûter le fruit de cette régénération.

Il me femble qu'il faudroit au plutôt prendre toutes les mefures & les moyens les plus sûrs pour arrêter cette fermentation générale. Voici ceux que je dois propofer à la Chambre Nationale :

Je m'intéreffe vivement au fort du Peuple ; ma conduite à fon égard eft une preuve de ce que j'avance ; mais je vois, avec douleur, que ce Peuple malheureux eft égaré, agité & difpofé à tout entreprendre dans une circonftance où il devroit être tranquille & paifible.

Si nous le laiffons faire, Messieurs, il va accroître fes malheurs, produire

les nôtres, & nous ôter à jamais la possibilité de faire son bonheur, & de le rendre tranquille dans ses foyers.

Tout le Peuple aujourd'hui n'est occupé qu'à lire des écrits séditieux, mal-intentionnés, absurdes. Ces écrits enfantés par les ennemis du repos public, inondent à chaque minute du jour la Capitale, circulent dans les Provinces, révoltent le Peuple & consternent les bons Citoyens; ils leur ôtent même les moyens de dissuader ce Peuple égaré par les mauvaises impressions qu'ont produit sur son esprit tous ces mauvais écrits; tant il est dangereux, dans une circonstance périlleuse, de vouloir montrer le bien, quand le mal a fait tant de progrès.

Ce n'est donc plus qu'à nous, Messieurs, à enhardir les véritables Gens de Lettres; à les encourager à reprendre la plume, afin que leur salutaire lumière éclaire de nouveau le Peuple, & le porte à reprendre ses travaux, son émulation, qui fait seule fleurir la France. Les atteliers sont déserts, les travaux publics sont abandonnés, tout est dans un désordre & dans une

confufion épouvantable ; & fi fous un mois tout n'eft pas rétabli, je vous prédis, MESSIEURS, que l'hiver fera le tombeau de la France.

Les Gens de Lettres peuvent en être feuls les Reftaurateurs ; c'eft bien le cas de nous rappeler des maximes d'Efope : en ce moment, la France en fait la trifte & fatale expérience. Les mauvaifes langues, & ces funeftes écrits l'ont précipitée dans un abyme dont elle ne fe relevera peut-être de long-temps ; nous pourrions cependant encore la fauver ; les moyens font en notre difpofition, mais pour fes vrais intérêts ; n'ayons, MESSIEURS, que la même opinion ; laiffons la liberté de la Preffe, mais diftinguons le mérite & les vertus de la médiocrité & du vice. Arrêtons que tout écrit qui ne portera pas le caractère du patriotifme, de l'ordre public, du refpect qu'on doit au Souverain & au falut de l'Etat, fera déclaré infâme, & fon Auteur ennemi de la Nation, & condamné à un banniffement perpétuel ; ce traitement l'effrayera plus & arrêtera bien davantage fes difpofitions incendiaires, qu'un Arrêt qui

condamneroit ſes écrits à être brûlés par la main du Bourreau.

En même-tems nous devons déclarer que l'Ecrivain qui ſe ſignalera par des écrits qui ne reſpireront que le bien de la Patrie, & qui auront obtenu l'eſtime générale, il lui ſera accordé une marque de diſtinction, digne de l'Aſſemblée qui en donne, & du véritable eſprit François ; mais volons au danger en attendant ce grand jour ; arrêtons le mal, encourageons le bien, ſi nous voulons jouir, Messieurs, de nos travaux & de nos veilles.

J'ajoûterai quelques mots au ſujet de tous mes parens, quoique mon opinion ſoit différente de celle de ma famille entière ; mais puis-je être aſſez injuſte de l'accabler, quand nous nous rapprochons de la nature, pour former une nouvelle Conſtitution, quand nous reconnoiſſons que l'homme eſt maître de ſon opinion, toutefois qu'il ne fait que défendre ſes droits? Quel que ſoit le préjugé qui lui ait accordé ces droits, il n'eſt pas moins vrai que la Nobleſſe eſt anéantie, & je ne puis blâmer, Messieurs, ceux qui ont

cherché à la défendre ; je trouve même injuste & déplacé les propos que l'on tient ſur des hommes qui ont cru remplir leur devoir comme nous croyons faire le nôtre.

Plaignons donc, Messieurs, ceux qui ſe ſont trompés, & permettez-moi que je vous témoigne en particulier que je ne vois pas ſans peine tous mes parens expatriés.

Puiſſions-nous, Messieurs, rapprocher de notre ſein ceux qui s'en ſont éloignés ; puiſſions-nous ramener dans la Patrie des époux, des frères, des pères, en un mot, des fils encore dans l'âge de l'adoleſcence ! Puis-je me diſſimuler, Messieurs, qu'un ſemblable départ a plongé dans la plus vive douleur tous les miens, ce même ſang qui circule dans mes veines, peut produire en moi les plus grands regrets ſur des pertes auſſi chères ; mais ils ne peuvent changer mon opinion ; je dis plus, j'eſpère, je compte même que tous mes parens me rendront un jour la juſtice qui m'eſt due. Il m'appartient peut-être, Messieurs, de vous repréſenter que les Princes ſont utiles à la Monarchie Françoiſe.

Demandons au Roi le rappel de tous les Princes. Je finirai par vous obſerver que ce rappel, ramenera non-ſeulement l'éclat de la Cour qui n'eſt plus en ce moment la Cour de France, mais encore les étrangers des quatre parties du monde, qui s'arrêtent ſur les frontières & changent leur marche dès qu'ils ſont inſtruits des troubles qui l'agitent; & tout contribue à rendre la France déſerte & inhabitable, par les actes de férocité qui s'y commettent au caprice & au gré du Peuple.

Je ſuis inſtruit, MESSIEURS, qu'un tiers au moins de bons Citoyens, dont la fortune contribuoit à faire fleurir la France, ſont partis ou ſe préparent pour aller vivre chez l'étranger; ces fortunes tranſportées hors du Royaume, ne peuvent qu'augmenter ſa détreſſe. Cette révolution lui ſera plus pernicieuſe que la révocation de l'Edit de Nantes, qui força tant de familles à s'en éloigner; & ce n'eſt que depuis peu qu'on a voulu les rappeller, quand il n'en étoit plus tems. Ce terrible exemple nous donne l'expérience de ce qui nous reſte à faire; voyons pour l'intérêt

du Peuple, pour le bien de la Patrie, à ne pas produire le même mal que cet Edit. Nous fommes au moment de tout réparer; mais pour rétablir la confiance, ajoutons à la Conftitution, que les Princes qui voyagent, font engagés de revenir en France pour la figner; & fi je ne me trompe point, j'ofe croire qu'au feul nom de la Patrie, ils revoleront vers leur climat avec un *nouveau* zèle.

La fureur du Peuple fe changera en amour, pour des Princes toujours difpofés à le fecourir, & dont les opinions n'avoient rien de nuifible à fes intérêts; & nous ne pouvons, Meffieurs, rapprocher ceux de la Nation, qu'en remettant chaque individu à fa place.

Ne nous fuffit-il pas d'avoir anéanti les abus, d'avoir montré les droits de l'homme dans toute fon étendue; d'avoir enfin opéré une révolution, qui fera à jamais l'exemple des Peuples & l'école des Potentats?

L'univers, MESSIEURS, nous prendra fans ceffe pour modèle; mais je ne faurois vous diffimuler plus long-

tems, que je vois avec douleur, que vous allez perdre le fruit d'un ſi beau travail. Vos débats inutiles à une bonne & ſage Conſtitution, vont produire le murmure général; peut-être le mépris ſuccédera à l'éloge, & l'on dira, que la Nation Françoiſe ayant montré un nouveau & un ſi beau caractère, elle ne ſçut pas le ſoutenir long-tems; que la Patrie admirant ſa fermeté & ſes nobles maximes, réſolut de mettre ſes Députés au rang des véritables grands-hommes du monde.

Mais ces grands-hommes ne furent pas long-tems d'accord; & loin de terminer un travail précieux pour tous les Citoyens, ils y mirent des entraves, des entraves effrénées, des mots inutiles, des apoſtrophes déplacées, des ſarcaſmes ridicules, dont ils auroient pu ſe diſpenſer, s'ils avoient eu toujours devant les yeux quelles étoient leurs fonctions, quel étoit leur devoir, quel étoit leur caractére ſacré.

Ne le perdons plus de vue, Messieurs, ce caractère, & ne voyons que le bien de l'état & du peuple; que dès aujourd'hui, tout eſprit d'intérêt

particulier difparoiffe ; que le mal qui eft prefque devenu défefpérant, foit arrêté par notre union & notre activité ; abrégeons fur les mots & ne cherchons que la chofe ; le droit de l'homme eft fi fimple, la bonne Conftitution eft fi pure, qu'il ne s'agit point, Messieurs, d'épuifer notre éloquence pour donner du prix à ce qui fe préfente fi naturellement. Détruifons les projets incendiaires qui fe font trop reffentir dans cette Affemblée.

Je devois me montrer enfin tel que je fuis, ou tel que je dois être, apprendre à mon Roi, à mon pays, au peuple, que je ferois toujours Duc d'Orléans, du fang des Bourbons, petit-fils de Henri IV, & digne enfin de marcher fur fes traces : fi j'ai foutenu le peuple, ce n'eft point pour le perdre ; fi je me fuis attiré la haine de ma famille entière, ce n'eft point pour la trahir ; un jour, un jour, fans doute, elle me rendra fon eftime ; mais elle fouffre, elle eft affligée, & c'eft à moi à travailler à lui rendre l'amour public qu'elle a perdu, Messieurs, trop injuftement. Nous en fommes per-

ſuadés, mais il ne ſuffit pas que nous en ſoyons convaincus ; il faut encore en convaincre le public ; ce travail nous reste à faire, & il n'eſt pas indifférent pour le bien de la France & pour la Société. Voyons qui de nous concourra le mieux au bien général ; il eſt en notre diſpoſition ; le ſort de la France eſt entre nos mains ; & ſi nous négligeons le moment précieux qui nous reſte, nous nous perdons avec elle ; mais que dis-je ? N'êtes-vous pas jaloux, autant que moi, de voir un peuple entier, voler ſur vos pas, nous bénir, nous conſidérer comme de tendres pères, nous regarder comme autant de Dieux tutélaires, après cette opération ? Chacun retournant dans ſes foyers, entendra ſur ſon chemin des cris d'allégreſſe ; ces cris l'accompagneront au milieu de ſa famille. Pourriez-vous dédaigner un traitement ſi doux ? Et ne ſauriez-vous pas frémir de celui qu'on nous prépare, ſi nous continuons nos diſputes & nos diſcuſſions ? Mais que dis-je ? L'amour, l'amour de la Patrie aura plus d'empire ſur vos cœurs, que toutes les

craintes que mon zele peut vous témoigner. Je n'ai pu le dissimuler plus long-tems, cet aveu me pesoit; c'est un fardeau si lourd pour une ame sensible, que la crainte de voir perdre sa Nation !

Vous ne sauriez m'en blâmer, ni vous empêcher de saisir mes observations : il ne me reste plus, MESSIEURS, qu'à vous proposer un article inséparable des droits de l'homme.

Je n'insisterai pas sur le divorce que j'ai proposé, quoique d'après mon opinion, je pense qu'il est très-necessaire aux mœurs & à la liberté de l'homme : son plus cher intérêt est celui de sa postérité ; cependant un préjugé d'opprobre prive ses enfans naturels de tout concours aux places & aux rangs ordinaires de la Société; nous extirpons tous les abus, comment pourrions-nous laisser exister celui-là ! Ce préjugé me paroît d'autant plus absurde, ridicule, dénaturé, que si un Prince donne l'être à un enfant né du sein de la plus vile des femmes, il n'en sera pas moins gentilhomme. Il pourra prétendre aux honneurs, aux dignités ; & un enfant naturel, d'un brave homme & simple particulier, sera considéré

comme un vil bâtard ? L'Espagne, le pays de l'inquisition, nous montre que cette injustice n'étoit pas même digne de ces maximes. Les François seroient-ils moins humains, moins justes que les Espagnols ? & pourrions-nous, Messieurs, nous empêcher de travailler à détruire cet horrible préjugé ? Mais ne touchons pas cependant aux droits du mariage, de crainte d'ébranler l'ordre de la Société ; ne cherchons qu'à effacer l'injustice qui a fait trop long-tems la perte de la moitié des hommes ; donnons aux enfans naturels le même moyen de se distinguer par l'honneur & le mérite dans la Société ; un bâtard peut joindre aux talens la qualité d'honnête-homme, & sa naissance ne doit pas le priver de s'allier à une famille respectable, de parvenir à une place honorable, & de faire, dans tous les tems, l'agrément & l'utilité de la Société ; il manquoit à la Constitution cet article ; si vous l'adoptez, je m'applaudirai sans cesse, Messieurs, de l'avoir proposé.

Je finirai par vous observer qu'il est important à la Constitution Françoise de remettre le pouvoir absolu entre les mains du Chef de l'Etat ; ce pou-

248

voir femblable à celui d'un pére qui émancipe fon fils n'eft plus arbitraire, quoiqu'il émane de la Nation; mais la Nation ne peut être affermie qu'autant que fa force & fa vigueur font dans les mains d'un feul : on l'affoiblit, on la démembre, fi elle eft à la difpofition de plufieurs Légiflateurs.

La permanence de l'Affemblée Nationale n'eft pas incompatible avec la fanction Royale ; uniffons le Souverain avec la Nation ; mais diftinguons les droits du Souverain de ceux de la Nation ; quant à la détreffe de l'Etat, je ne vois qu'un acte de patriotifme qui peut le foulager, couvrir le déficit & faire renaître le véritable efprit François : plufieurs Provinces ont offert l'impôt patriotique, & même Verfailles vient tout récemment d'en faire la propofition. Gardons-nous, Messieurs, de détourner un zèle fi précieux. Cet impôt caractérifera l'ame & l'amour de la Patrie : ce projet nous vient d'une femme ; & qu'importe le fexe, fi la France eft fauvée par le moyen le plus fimple & le plus fraternel !

A tous les cœurs bien nés, que la patrie eft chere !